

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} novembre 2016 à 19 h à l'hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers, Mmes Thérèse Lemelin, Aline Trudel et Karine Tessier, MM Serge Clément, Yves Daoust et Maxime Pratte, sous la présidence du maire M. Raymond Larouche

Est également présent :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

2016-11-480 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2016

Il est proposé par Aline Trudel, appuyé par Maxime Pratte, et résolu que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 1^{er} novembre 2016 soit, par les présentes adopté tel que modifié avec l'ajout du point 3.2.

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2016

2. Affaires financières

2.1 Affectation au surplus accumulé – vente du camion d'unité d'intervention du Service de sécurité incendie

3. Urbanisme

3.1 Cession pour fins de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels : lot affecté 2 047 891 (lots projetés 5 770 807 et 5 770 808 – chemin Saint-Grégoire et rue Mérisa)

3.2 Modification à l'entente du projet domiciliaire Haut-Chamberry, phase 5

4. Règlements

4.1 Adoption du règlement numéro 375-5-2016 (RMH 330) modifiant le règlement numéro 375-2014 relatif au stationnement afin d'ajouter une zone d'interdiction de stationnement sur la rue Valade

5. Services techniques et travaux publics

5.1 Travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Fleuve : octroi du contrat

- 5.2 Fourniture d'abrasif hivernal de sable et gravier 2016-2017 : octroi de contrat
- 5.3 Mandat d'élagage des branches sur les chemins municipaux
- 5.4 Enveloppe budgétaire pour la construction de la voie d'urgence sur la rue des Colibris

6 Ressources humaines

- 6.1 Démission de Kevin Laprise, pompier à temps partiel
- 6.2 Mise à jour de la liste des bénévoles à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
- 6.3 Catherine Champagne : embauche (remplacement de congé de maternité) à titre de technicienne en loisirs

Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2016-11-481 Affectation au surplus accumulé – vente du camion d'unité d'intervention du Service de sécurité incendie

ATTENDU la vente finale du camion d'unité d'intervention le 12 octobre 2016 au montant de 138 143,61\$ (taxes incluses);

ATTENDU le règlement d'emprunt no 339-2011 dont le refinancement est prévu en avril 2017;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Yves Daoust, et résolu d'affecter la somme de 120 151 \$ provenant de la vente du camion d'unité d'intervention du Service de sécurité incendie au surplus réservé pour le remboursement d'une partie du règlement d'emprunt 339-2011.

Adopté à l'unanimité

2016-11-482 Cession pour fins de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels : lot affecté 2 047 891 (lots projetés 5 770 807 et 5 770 808 – chemin Saint-Grégoire et rue Mérisa)

ATTENDU QU'une demande de lotissement du lot 2 047 891 (lots projetés 5 770 807 et 5 770 808 – chemin Saint-Grégoire et rue Mérisa) selon le plan S 4609-1, minute 7846, daté du 11 août 2015 et préparé par M.David Simoneau, arpenteur géomètre a été déposée;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 047 891 afin de former deux lots distincts (lots projetés 5 770 807 et 5 770 808) ;

ATTENDU la recommandation du Comité administratif d'urbanisme afin que la compensation soit versée en argent;

Il est proposé par Maxime Pratte, appuyé par Karine Tessier, et résolu d'accepter le versement de la compensation monétaire s'établissant à 3 410 \$ relative à la cession pour fin de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels projetée basée sur 10% de la valeur de l'immeuble au rôle d'évaluation en vigueur et d'affecter cette somme au Fonds pour fin de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels.

Adopté à l'unanimité

2016-11-483 Modification à l'entente du projet domiciliaire Haut-Chamberry, phase 5

ATTENDU QUE la résolution 2016-03-100 relative à la signature d'une entente de travaux municipaux impliquant les entreprises 9141-3799 Québec inc. et Gestion L.A.H.L. inc.;

ATTENDU les problématiques concernant les zones de mouvement de terrain, les infrastructures de gestion des eaux de ruissellement;

ATTENDU les pourparlers avec les représentants desdites entreprises;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à la modification de l'entente de la phase 5;

Il est proposé par Aline Trudel et résolu par Maxime Pratte d'autoriser le maire, Raymond Larouche et le directeur général, Jimmy Poulin à signer une entente modifiée relative aux travaux municipaux de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry.

Adopté à l'unanimité

2016-11-484 Adoption du règlement numéro 375-5-2016 (RMH 330) modifiant le règlement numéro 375-2014 relatif au stationnement afin d'ajouter une zone d'interdiction de stationnement sur la rue Valade

ATTENDU QUE les municipalités locales ont le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a ajouté, par résolution, des zones interdisant le stationnement;

ATTENDU QU'un avis de motion avec dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance du 11 octobre 2016 et que les membres du Conseil ont déclaré avoir lu le projet de règlement et ont renoncé à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel, appuyé par Yves Daoust, et résolu qu'il soit par le présent règlement, décrété et statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent règlement numéro 375-5-2016 (RMH 33) modifie le règlement 375-2014 et ses amendements afin d'ajouter une zone d'interdiction de stationnement sur la rue Valade

ARTICLE 2

L'annexe A « Voies publiques où le stationnement est interdit » du règlement no 275-2014 et ses amendements est remplacée de la façon suivante :

Voies publiques où le stationnement est interdit :

- Chemin Saint-Féréol sur toute sa longueur pour tous les numéros civiques pairs et impairs;
- Chemin Saint-Dominique sur toute sa longueur pour tous les numéros civiques pairs et impairs;
- Rue Blanche entre la rue Isabelle et le chemin Saint-Féréol (côté des numéros civiques impairs);
- Chemin du Fleuve du 1000 au 1018, soit de la rue Saint-Pierre au terrain d'angle;
- Chemin du Fleuve entre le 927 et 1037 (côté des numéros civiques impairs seulement);
- Entre le 2 et 10 de la rue Saint-Pierre à partir du chemin du Fleuve, soit la portion de rue bordant la caserne;
- Du 136 rue Lauzon au 131 rue Gauthier (courbe longeant le fleuve), des deux côtés ;
- Sainte-Geneviève, côté nord-ouest de la rue entre la rue Saint-Joseph et Saint-Thomas;
- Chemin du Fleuve, entre le chemin Saint-Féréol et le quai municipal, côté ouest;
- Rue Champlain, (à l'ouest de la rue Chamberry), sur toute sa longueur, des deux côtés en alternance, de 9h à 9h le lendemain, les vendredis, samedis, dimanches et lundis pour les numéros civiques pairs et les mardis, mercredis et jeudis pour les numéros civiques impairs ;
- Rue Baillargeon, sur toute sa longueur, des deux côtés;
- Rue Farmer, du côté nord ainsi que dans le rond-point des deux côtés;
- Rue Saint-Thomas, du côté est sur toute sa longueur;
- Rue Saint-Paul, du côté sud entre le chemin du Fleuve et la rue Saint-Thomas.
- Rue Valade, sur toute sa longueur, des deux côtés.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

2016-11-485 Travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Fleuve : octroi du contrat

ATTENDU la volonté de la Municipalité des Cèdres de procéder à des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Fleuve, plus spécifiquement entre la rue Daoust et le chemin Saint-Antoine;

ATTENDU l'appel d'offres public publié le 7 octobre 2016 sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux, à la Politique sur l'acquisition des biens et services et la Politique de gestion contractuelle, et ce relativement à des services professionnels d'ingénierie;

ATTENDU le résultat de l'ouverture des soumissions du 31 octobre 2016, tel que présenté dans le tableau ci-après :

Entreprise	Montant (taxes en sus)	Conformité
La Compagnie Meloche inc.	960 095,90 \$	Conforme
Sintra inc.	1 069 220,00 \$	Conforme
Roxboro Excavation Inc.	1 121 026,22 \$	Conforme
Les Pavages Céka inc.	1 164 717,90 \$	Conforme
Ali Construction inc.	1 179 969,84 \$	Conforme
Les Pavages Chenail inc.	1 242 092,36 \$	Conforme
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	1 640 078,50 \$	Conforme

ATTENDU QUE la plus basse soumission s'avère conforme;

Il est proposé par Thérèse Lemelin, appuyé par Maxime Pratte, et résolu d'octroyer le mandat des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Fleuve, plus spécifiquement entre la rue Daoust et le chemin Saint-Antoine à la firme *La compagnie Meloche inc.* au coût de 960 095,90 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Fleuve (entre la rue Daoust et le chemin Saint-Antoine) soit affectée au règlement d'emprunt numéro 386-2016.

Adopté à l'unanimité

2016-11-486 Fourniture d'abrasif hivernal de sable et gravier 2016-2017 : octroi de contrat

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation acheminé le 18 octobre 2016 pour la fourniture de sable abrasif et de pierre concassée pour la saison 2016-2017 comprenant les matériaux, redevances et les frais de transport;

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 1^{er} novembre 2016 dont les résultats sont les suivants :

Entreprise	Montant (taxes en sus)	Conformité
Pavages Vaudreuil ltée.	38 376,00 \$	Conforme
Demix Agrégats	41 731,00 \$	Conforme
Carrière Dolomite (1996) inc.	43 380,00 \$	Conforme

ATTENDU QUE la plus basse soumission s'avère conforme;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Yves Daoust, et résolu d'accepter la soumission de *Pavages Vaudreuil Itée*, au prix de 14,46 \$ la tonne métrique pour le sable de calibre AB-10 et de 17,06 \$ la tonne métrique pour la pierre concassée de calibre AB-5 pour un montant total estimé de 38 376,00 \$ (taxes en sus) incluant les matériaux, redevances et les frais de transport.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2016-11-487 Mandat d'élagage des branches sur les chemins municipaux

ATTENDU la visibilité réduite sur certains chemins municipaux causée par les branches d'arbres qui surplombent;

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux d'élagage;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Yves Daoust, et résolu d'allouer une somme de 10 000 \$ (taxes en sus) pour les travaux d'élagage de branches sur les chemins municipaux.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2016-11-488 Enveloppe budgétaire pour la construction de la voie d'urgence sur la rue des Colibris

ATTENDU la pertinence d'aménager une voie d'urgence sur la rue Colibris;

ATTENDU qu'un avis de transfert de propriété conformément à la loi sur l'expropriation a été enregistré le 4 octobre 2016;

ATTENDU que des travaux de construction d'une voie d'urgence doivent être entrepris;

Il est proposé par Maxime Pratte, appuyé par Thérèse Lemelin, et résolu d'octroyer une enveloppe budgétaire de 25 000 \$ (taxes en sus) pour la construction d'une voie d'urgence sur la rue des Colibris formant un lien entre les secteurs Lucerne et Haut-Chamberry.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2016-11-489 Démission de Kevin Laprise, pompier à temps partiel

ATTENDU QUE le nouvel emploi de M. Laprise ne lui permet pas de rencontrer les exigences tel que défini à la convention collective des pompiers et pompières à temps partiel – local Les Cèdres;

ATTENDU la lettre de démission dûment déposée le 17 octobre dernier;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Yves Daoust, et résolu d'entériner la démission de M. Kevin Laprise, pompier à temps partiel en date du 17 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité

2016-11-490 Mise à jour de la liste des bénévoles à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

ATTENDU les services de deux nouvelles bénévoles temporaires à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour la liste des bénévoles à la bibliothèque;

Il est proposé par Karine Tessier, appuyé par Aline Trudel, et résolu d'accepter la mise à jour de la liste des bénévoles de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis comme suit :

- Bédard, France
- Bergeron, Josée
- Bihour, Sylvie
- Cholette, Johanne
- Hervieux, Diane
- Lajoie, Jacqueline
- Lanctôt, Gabrielle (19 octobre 2016 au 1er mars 2017)
- Lanthier, Daphné
- Lefebvre, Anne-Sophie (12 octobre 2016 au 12 avril 2017)
- Leroux, Dominique
- Martel, Francine
- Robillard, Hélène

Adopté à l'unanimité

2016-11-491 Catherine Champagne : embauche (remplacement de congé de maternité) à titre de technicienne en loisirs

ATTENDU le départ hâtif de Mme Marie-Josée Richer pour son congé de maternité;

ATTENDU les entrevues effectuées les 17 et 18 octobre dernier;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines;

Il est proposé par Serge Clément, appuyé par Thérèse Lemelin, et résolu d'autoriser d'embaucher Catherine Champagne à titre de technicienne en loisirs à partir du 27 octobre 2016 pour le remplacement du congé de maternité selon les conditions intervenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux personnes présentes

Aucun citoyen présent dans la salle.

Début de la période de question : n/a

Fin de la période de question : n/a

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2016-11-492 Levée de la séance

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Karine Tessier, appuyé par Thérèse Lemelin, et résolu que la présente séance soit levée à 19h30.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier